

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 854
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PRÊTS AUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UNION
EUROPÉENNE DONT LA
MONNAIE EST L'EURO



PROGRAMME 854
**Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la
monnaie est l'euro**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 854 : Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Ce programme, créé par la loi n° 2010-463 du 7 mai 2010 de finances rectificative (LFR) pour 2010, correspond à la quatrième section du compte de concours financiers « Prêts à des États étrangers ». L'objectif de ce programme consiste à assurer la stabilité financière de la zone euro grâce à des prêts bilatéraux consentis par la France à un autre État membre de la zone euro.

Ce programme a été mis en place en mai 2010 pour accorder des prêts bilatéraux à la Grèce (16,8 Md€ d'AE votés en LFR pour 2010, dont 11,4 Md€ effectivement déboursés). Il ne devrait plus être sollicité à l'avenir, du fait de la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF) en mai 2010, puis du Mécanisme européen de stabilité (MES) en octobre 2012, chargés de mobiliser des ressources financières et de fournir, sous une stricte conditionnalité adaptée à l'instrument d'assistance financière choisi, un soutien à la stabilité de ses membres qui connaissent, ou risquent de connaître, de graves problèmes de financement, si cela est indispensable pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble ou de ses États membres.

L'action du FESF et du MES s'est substituée aux prêts bilatéraux du programme. Le programme de prêts bilatéraux est donc interrompu depuis décembre 2011 et aucun nouveau décaissement de prêt n'a été effectué depuis 2012.

Le remboursement en capital de la Grèce a débuté en 2020 et s'est poursuivi en 2021, pour un montant cumulé de 444,6 M€ sur l'année 2021. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2021.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des AE ouvertes	0	
Total des AE consommées	0	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des CP ouverts	0	
Total des CP consommés	0	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0

Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Programme n° 854 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020	
		0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Total des AE consommées		0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Total des CP consommés		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Total hors FdC et AdP		0			0	
Total*	0	0	0	0	0	0

* y.c. FdC et AdP

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 0	CP ouverts en 2021 * (P1) 0
AE engagées en 2021 (E2) 0	CP consommés en 2021 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0					
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 0	-	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 0	
AE engagées en 2021 (E2) 0	-	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 0	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Programme n° 854 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION****01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			0 0			0 0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

À la suite de la mise en œuvre d'un deuxième plan d'assistance financière à la Grèce par le FESF en mars 2012, suivi d'un troisième programme par le MES en août 2015 qui a expiré en août 2018, aucun déboursement n'a eu lieu depuis 2012.

Le remboursement en capital par la Grèce, débuté en 2020, s'est poursuivi en 2021 pour un montant cumulé sur l'année de 444,6 M€. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2021.